

CATALOGUE

Détection & soutien renforcés

Retours d'expériences



SLIME Une solution pour agir
contre la précarité
énergétique

Pourquoi un catalogue d'actions sur ces sujets ?

Le succès du dispositif Slime repose sur la mobilisation de nombreux partenaires de statuts divers, associés dans des formes variées constituées selon les dynamiques locales.

Ces partenariats et les modalités d'animation qui leur sont consacrées déterminent en grande partie les capacités à réunir les financements, à identifier les bénéficiaires potentiels et à construire les méthodologies d'intervention auprès des ménages.

Le dispositif repose sur une démarche d'aller vers pour identifier les ménages encore mal ciblés par les dispositifs classiques de l'action sociale ou de l'amélioration de l'habitat. L'organisation de la chaîne de détection des ménages, notamment par la mobilisation et l'animation d'un réseau de don-

neurs d'alerte (travailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie, professionnels du secteur de la santé, associations caritatives...) est donc essentielle. De plus, certains ménages, pour diverses raisons, ont besoin d'un soutien et d'un accompagnement adaptés et renforcés pour engager la mise en œuvre des orientations proposées à l'issue du diagnostic sociotechnique.

L'objet de ce catalogue « Détection et soutien renforcés » est d'apporter aux territoires porteurs d'un programme Slime des retours d'expériences portés par différents types d'acteurs, dans le cadre d'un dispositif ou non, sur ces deux étapes essentielles. Retrouvez-le sur le site du Slime : www.lesslime.fr / Rubrique Boîte à outils.

Que trouve-t-on dans ce catalogue ?

Le catalogue « Détection et soutien renforcés » est une compilation de fiches « retour d'expérience » contextualisées. Il présente de manière détaillée des initiatives de mobilisation d'acteurs locaux autour des ménages en précarité énergétique : genèse de l'action, portage et partenariats, fonctionnement, résultats, coût, conditions à réunir pour essayer, outils opérationnels utilisés...

Comment fonctionne le catalogue ?

Tout au long du programme Slime+, soit entre 2022 et 2025, de nouvelles fiches « retour d'expérience » seront ajoutées au catalogue. Elles sont indépendantes les unes des autres et peuvent renvoyer au Kit pratique « Animation territoriale » lui aussi alimenté régulièrement. Chaque fiche pourra être actualisée ou complétée au fil des actualités des actions présentées.

Quels outils proposés ?

1 LE CATALOGUE « DÉTECTION ET SOUTIEN RENFORCÉS »

- Mobiliser les habitants pour le repérage et l'accompagnement : Les Locaux-Moteurs
- Mobiliser les acteurs du territoire (bénévoles, collectivités, artisans...) : Le réseau Éco-Habitat*
- Mobiliser les professionnels de la santé*

2 LE KIT PRATIQUE « ANIMATION TERRITORIALE »

Les fiches métier :

- Les bailleurs sociaux
- Les organisations caritatives
- Les fournisseurs d'énergie
- Les professionnels de l'action sociale*
- Les élus*
- Les professionnels de la santé*
- Les réseaux associatifs locaux*

Les fiches action :

- Informer/sensibiliser les professionnels de l'action sociale*
- Mettre en place un appartement pédagogique*
- Exploiter les fichiers existants : FSL, impayés d'énergie*



* Fiches à venir

Les Locaux-Moteurs

Une démarche citoyenne et innovante renforçant l'accès aux programmes Habitat

28%

des Français estiment vivre dans des territoires délaissés par les pouvoirs publics.

Source : CRÉDOC et Commissariat général l'égalité des territoires 2017

32%

des Français déclarent avoir renoncé à une démarche administrative en ligne

Source : Insee, enquête TIC 2021



1

UN DISPOSITIF POUR LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS À L'OFFRE PUBLIQUE DANS UN CONTEXTE D'URGENCE CLIMATIQUE

Se préoccuper du non-recours !

Le non-recours aux politiques publiques est une problématique d'actualité qui concerne de nombreux ménages. Ceux-ci n'accèdent pas à leurs droits, aux dispositifs et aux services publics auxquels ils peuvent prétendre ou réagissent de manière tardive. Quatre motifs principaux de non-recours sont identifiés :

- **La non-connaissance des dispositifs** – due à un déficit de communication, une difficulté à accéder à l'information...
- **La non-demande** – par peur de la stigmatisation, la complexité des démarches administratives, la dématérialisation, la conviction de ne pas être éligible...
- **La non-proposition** – pour des ménages méconnus des services sociaux, faille dans l'administration...
- **La non-réception** – délai de réponse trop long, manque de pièces justificatives...

Le non-recours aux droits et aux services publics est un enjeu national. Avoir accès aux services publics est une condition indispensable de l'accès à de nombreux droits fondamentaux tels que le droit à la santé, au logement, à l'éducation, à la justice, à un

logement décent, à un emploi, etc. Les dispositifs publics sont conçus pour protéger les personnes contre la survenance de risques sociaux.

Ce non-recours constitue un manque à gagner important pour les ménages, d'autant plus pour ceux dont l'accès aux droits est vital. Il constitue également un manque à gagner pour la collectivité : engorgement des services sociaux, fracture de l'assurance maladie, perte de dynamisme des territoires. Lutter contre le non-recours, c'est favoriser le développement social et économique de son territoire.

L'association Les Locaux-Moteurs a choisi de concentrer son action sur le non-recours aux politiques Habitat/rénovation énergétique et adaptation du logement. Cette thématique est au cœur de l'actualité politique. En France, le bâtiment représente 27 % des émissions de CO₂ et 45 % de la consommation d'énergie finale du pays. Le Gouvernement a fait de la rénovation de l'habitat privé l'une des priorités de sa stratégie de lutte contre le changement climatique. Le Plan national de rénovation énergétique des bâtiments a alloué à l'Anah (Agence Nationale de l'habitat) 1,2 milliard d'euros sur 5 ans afin de rénover 75 000 logements par an pour les ménages aux revenus modestes.

Atteindre les ménages en situation de précarité énergétique

Dans un contexte de réchauffement climatique et de vieillissement de la population, la rénovation énergétique et l'adaptation du logement constituent des axes de travail privilégiés des politiques publiques actuelles. Des programmes d'aide et de conseil se développent à grande échelle. Et pourtant, la précarité énergétique ne recule pas... Le non-recours à ces programmes demeure important. Être en situation de précarité énergétique peut avoir des conséquences pour les ménages tant sur le plan social, économique que sanitaire

(physiquement et psychologiquement). Des études sur le non-recours montrent que celui-ci concerne d'autant plus les ménages dont les ressources sont justes au-dessus des minima sociaux, inconnus des services publics et des associations de proximité.

Lutter contre la précarité énergétique se trouve à l'articulation entre la recherche d'une meilleure qualité de vie, la réduction des inégalités sociales et la lutte contre le réchauffement climatique.



2

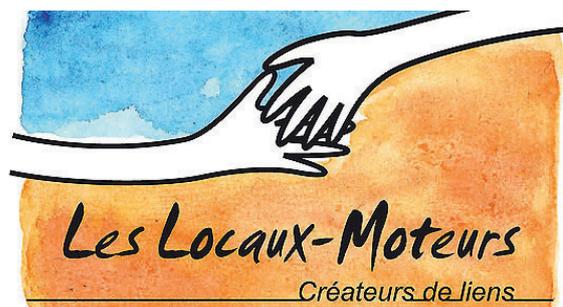
**UN CONCEPT NOVATEUR :
UNE DÉMARCHE DE « L'ALLER-VERS »
GRÂCE À DES HABITANTS-RELAIS**

Genèse du projet Les Locaux-Moteurs

L'association des Locaux-Moteurs a été fondée en 2015. Son objet statutaire est la lutte contre le non-recours aux services et offres publics. À ce jour, son action se concentre sur le non-recours aux politiques Habitat en milieu rural. Le monde rural a très souvent été oublié des politiques publiques, de nombreux services publics se concentrent ou disparaissent alors même qu'on y constate une forte précarité, avec des ménages à bas revenus et des habitats très dégradés. L'association participe à la dynamisation des territoires ruraux, au renforcement de leur attractivité et au mieux-vivre de leurs habitants.

En pratique, le non-recours aux politiques Habitat est causé par un déficit d'information des ménages, en particulier des propriétaires occupants, mais aussi par la complexité des programmes habitat. Cette complexité est administrative, la dématérialisation posant problème, et l'on constate aussi dans un certain nombre de cas que le contenu des programmes est inadéquat. De plus, les personnes âgées ont du mal à s'engager dans ces programmes complexes ; certaines ont besoin d'être rassurées sur la faisabilité des travaux. Face à ces difficultés, Les Locaux-Moteurs se sont alors demandés s'il était possible de rendre les dispositifs plus accessibles grâce à des habitants-relais.

La méthodologie des Locaux-Moteurs a été éprouvée en 2016-2017 sur les territoires de Baugé-en-Anjou (11 500 hab.) et de Noyant-Villages (5 500 hab.)



en Maine-et-Loire. Cette phase d'expérimentation a permis de tester le concept, la méthodologie et l'efficacité du projet des Locaux-Moteurs. L'association est alors intervenue dans le cadre d'une OPAH – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – mise en œuvre depuis quatre ans sur le territoire. En 2018, l'association a été lauréate du programme AG2R La Mondiale intitulé « Porteurs d'Idées énergétiques » et a lancé une seconde expérimentation sur les secteurs de La Ménitric et Bois d'Anjou (4 700 hab.), toujours en Maine-et-Loire.

Ces phases expérimentales ont permis à l'association d'éprouver son concept mais également de travailler en partenariat avec des acteurs institutionnels et privés tels que l'Anah, le Conseil départemental du Maine-et-Loire, la Région Pays de la Loire, La Fondation de France, la MACIF, AG2R La Mondiale, la Fondation Abbé Pierre...

À ce jour, l'association a réalisé 11 missions en Maine-et-Loire et Bretagne.

La force du dispositif : des habitants recrutés et formés

L'association Les Locaux-Moteurs a fait le pari d'utiliser la méthode de « l'aller vers ». Selon le sociologue Philippe Warin, « l'aller vers est une démarche qui rompt avec l'idée que l'intervention sociale ferait systématiquement suite à une demande exprimée.

Elle engage les acteurs à se situer dans une démarche pro-active, pour entrer en relation avec ces publics. » Ainsi, les Locaux-Moteurs utilisent la méthode du porte-à-porte, pour aller à la rencontre des habitants des communes concernées par le programme Habitat.

Qui sont les Locaux-Moteurs ?



Les Locaux-Moteurs sont des habitants-relais issus des territoires d'intervention. Ces habitants sont recrutés afin d'effectuer des campagnes d'information et d'accompagnement des ménages pour faciliter l'accès aux dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat mis en œuvre sur les territoires (OPAH, OPAH-Ru ou PIG).

Pour faciliter le recrutement de ces habitants, l'association mobilise élus locaux et structures associatives, la presse locale et les outils de communication de la commune. Des flyers (cf. annexe 1) sont distribués notamment dans les commerces et mis à disposition des élus.

Les qualités recherchées chez les Locaux-Moteurs sont leurs capacités relationnelles et leur bienveillance, leur investissement au sein de plusieurs milieux sociaux-professionnels, leur réseau local, leur connaissance du territoire et enfin, leur capacité d'écoute et de discrétion. Ils sont rémunérés à hauteur d'une vingtaine d'heure par mois en moyenne et ce revenu d'appoint constitue, pour certains, une ressource bienvenue.

Leurs profils sont variables : personnes retraitées ou travaillant à temps partiel, elles ont pu être agents recenseurs ou anciens commerciaux, bénévoles associatifs, auto-entrepreneurs...

« Lorsqu'une décision est prise de déployer une équipe de Locaux-Moteurs sur un territoire, nous commençons par rencontrer les acteurs locaux pendant 2 à 3 mois, d'abord les élus puis les forces vives du territoire (associations, centres sociaux, CCAS, Maison des services au public, MDS, etc..).

On leur explique le dispositif et le profil de personnes que l'on cherche à recruter. »

*Claudine Pézeril,
fondatrice des Locaux-Moteur*

Avant d'intervenir sur le terrain, les Locaux-Moteurs sont formés sur deux journées. La formation est articulée autour de deux piliers :

1. La mise en relation auprès des ménages et la construction du message à faire passer :

- repères en matière de communication / médiation argumentaire du message
- technique pour réaliser du porte-à-porte et réseautage
- moyens utilisés, exemple : jeux de rôle

2. L'acculturation au domaine de l'habitat (les acteurs, leurs rôles et missions, la précarité énergétique, le lien avec l'opérateur, l'habitat indigne...) :

- compréhension de l'écosystème habitat (acteurs en présence, rôles, dispositifs d'aide, complémentarité d'action des Locaux-Moteurs avec l'opérateur Habitat)
- acculturation aux enjeux de la lutte contre la précarité énergétique (définition, impacts, indicateurs en jeu, etc.), repérage de situations d'habitat indigne.

La force des Locaux-Moteurs et l'efficacité de leur passage résident dans leur posture de pairs. Ils vont pouvoir expliquer, avec leurs mots, les dispositifs présents sur le territoire et établir un lien de confiance, une approche personnalisée avec les habitants du territoire. Ils mènent une mission de prévention sociale, de sensibilisation, d'information et d'accompagnement.

Une valeur ajoutée aux programmes Habitat

« La force du système réside dans le fait que les salariés conversent avec les ménages en déstructurant le discours technique. Bien souvent, les habitants ont vu passer une information sur une OPAH mais ne se sont pas sentis concernés. Il s'agit alors de raconter différemment le dispositif et d'apporter un accompagnement relationnel tout au long de la mission. »

*Claudine Pézeril,
fondatrice des Locaux-Moteur*

« Le fait d'être moi-même un habitant crée une approche complètement différente de la situation classique.

Je ne suis pas perçu comme un vendeur et le fait d'être connu dans ma commune m'ouvre de nombreuses portes. »

*Laurent Boué,
Salarié Locaux-Moteur*

L'association intervient dans le cadre d'une OPAH, d'une OPAH-Ru ou d'un PIG, en collaboration avec les institutions et l'opérateur Habitat.

Ce dernier, missionné par la collectivité, assure l'accompagnement technique, l'animation, le suivi administratif et financier des programmes Habitat. L'association des Locaux-Moteurs vient en complément de son intervention **en repérant des ménages qui, d'eux-mêmes, n'auraient pas sollicité le dispositif.**

Son action s'inscrit donc dans une dynamique déjà présente sur le territoire d'intervention et vient la développer notamment pour les publics les plus fragiles. Les territoires d'intervention comptent en général 12 000 à 18 000 habitants. Des zones prioritaires peuvent être définies au sein du territoire pour cibler le passage des Locaux-Moteurs.

Les Locaux-Moteurs peuvent intervenir dès le début du programme Habitat ou en cours pour aller vers un public qui ne s'est pas saisi du dispositif malgré la communication réalisée. Grâce aux retours d'expérience, il est estimé que 1/3 du volume d'activité de l'opérateur Habitat est généré par l'intervention des Locaux-Moteurs (pour une intervention en démarrage d'OPAH).

L'association propose deux modalités d'intervention des habitants-relais :

1. Le repérage des besoins de travaux des ménages :

- Aller à la rencontre des ménages,
- Informer- communiquer,
- Encourager les ménages à utiliser le programme Habitat.

Lorsque le ménage exprime un souhait de rénovation, le Locaux-Moteur remplit une fiche Logement (cf. annexe 2) qui permet de l'orienter vers l'opérateur Habitat. Celui-ci se déplace ensuite au domicile et adresse au ménage un rapport de visite, des préconisations de travaux et un plan de financement.

La force de ce système réside dans le fait que les habitants-relais conversent avec les ménages en déstructurant le discours technique. Bien souvent, les ménages ont vu passer une information, mais ne se sont pas sentis concernés. Il s'agit alors de raconter différemment le dispositif d'aide et d'apporter un accompagnement relationnel tout au long de la mission.

2. La relance et le soutien renforcé des ménages :

- Reprendre contact et faire le point sur l'état d'avancement du projet de travaux
- Comprendre les points de blocage
- Faire le lien avec l'opérateur, chargé du suivi-animation du programme habitat

Malgré les relances téléphoniques de l'opérateur habitat, certains ménages peuvent ne pas donner suite alors que les besoins de travaux étaient avérés. Dans une situation classique, le ménage sollicite directement l'opérateur du programme Habitat ; il est dans une démarche volontaire. Dans la mission confiée aux Locaux-Moteurs, il s'agit d'aller chercher des ménages dont les besoins en amélioration thermique et/ou adaptation sont avérés, mais les obstacles peuvent être si conséquents qu'ils n'envisagent pas de solliciter l'opérateur. La démarche d'accompagnement des Locaux-Moteurs se veut proactive en invitant les ménages à poursuivre leur dossier jusqu'à la réalisation des travaux. Leur rôle est de comprendre les points de blocage du ménage, faire le lien avec l'opérateur, afin de rechercher avec les ménages d'autres solutions dans une approche relationnelle au long cours. L'enjeu est ainsi d'éviter le non-recours à toutes les étapes des dispositifs d'accompagnement, qui exige une durée assez longue.

En somme, elle tend à répondre à trois objectifs :

- Éviter que la situation des ménages ne se détériore grâce à une intervention en amont, via des actions de prévention,
- Lutter contre le non-recours aux dispositifs publics, améliorer leur accès aux ménages modestes,
- Tisser un réseau d'acteurs pour mieux coopérer.

Focus sur le lien avec l'opérateur Habitat : partenariat et complémentarité



1. Réponse conjointe aux marchés publics lancés dans le cadre de l'ingénierie nécessaire au déploiement des programmes Habitat
2. Intervention de l'opérateur Habitat dans la formation des Locaux-Moteurs
3. Dans le cas d'OPAH-Ru, listing des adresses à visiter par les Locaux-Moteurs établi par l'opérateur Habitat
4. Points mensuels sur les situations rencontrées, cas d'urgence, planification des relances à réaliser par l'opérateur ou les Locaux-Moteurs...
5. Préparation et contribution aux comités techniques et de pilotage.



3

DES EFFETS POSITIFS POUR L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

Effets directs

Des impacts directs pour les ménages :

- Meilleur accès à l'information (8 portes sur 10 s'ouvrent au passage des Locaux-Moteurs),
- Renforcement du lien social qui facilite le passage à l'action. Posture de tiers de confiance des habitants-relais qui ont une démarche non lucrative et non marchande (9 ménages sur 10 expriment leur confiance lors de la mise en relation),
- Prise de conscience de son éligibilité, des possibilités de travaux, de l'amélioration en confort de vie que les aides pourraient représenter,
- Passage à l'action (20% des ménages rencontrés se lancent dans la démarche, 500 fiches-logement transmises aux opérateurs depuis 2017). La fiche logement permet de consigner, avec le ménage, ses besoins et ses coordonnées. Celle-ci est transmise à l'opérateur habitat lui permettant de contacter les ménages et d'avoir une première idée de leurs projets de travaux.

Des effets positifs pour les habitants-relais :

- Cette mission permet une montée en compétences techniques et relationnelles, et peut constituer un tremplin professionnel. Les Locaux-Moteurs y gagnent aisance à l'oral, confiance en soi

et un sentiment de reconnaissance pour le travail effectué, notamment de la part de leurs pairs,

- Les habitants-relais sont salariés, le revenu d'appoint perçu est pour certains important.

Des effets directs pour les territoires d'intervention :

- Le porte à porte effectué par les Locaux-Moteurs permet d'identifier des publics éloignés des services sociaux et de transmettre aux collectivités un retour de besoins identifiés sur le terrain,
- L'action des Locaux-Moteurs participe à la dynamisation des territoires, en les rendant attractifs. Des habitants qui bénéficient pleinement de leurs droits sociaux restent sur le territoire et participent à sa dynamisation économique : consommation locale auprès des commerces et services, vivier de bénévoles, baisse du chômage – un lien est identifié entre insertion professionnelle et santé,
- Les travaux de rénovation énergétique et d'adaptation du logement génèrent des emplois non délocalisables pour les artisans du secteur, une augmentation de la ressource fiscale, une diminution des passoires thermiques et une valorisation du patrimoine immobilier local.

Exemple d'impact local

L'Entente Vallée, territoire rural de 15 000 habitants du Maine-et-Loire a bénéficié d'une OPAH de 2017 à 2020.

Dans ce cadre, 8 Locaux-Moteurs furent mobilisés sur 11 mois en début de programme. Les résultats de cette mission, évaluée par l'opérateur habitat SoliHa, mettent en lumière l'impact des Locaux-Moteurs à chaque étape du processus, du repérage des ménages aux travaux. Par exemple, 42% des particuliers déclarent avoir reçu l'information sur l'OPAH grâce aux habitants-relais.

Concernant la demande de subvention, sur 123 dossiers déposés ANAH, **35 dossiers sont issus des contacts générés par le passage des Locaux-Moteurs, pour un montant de travaux de 640 000€.**

« L'intérêt de cette mission, du fait de la proximité des Locaux-Moteurs avec les ménages rencontrés, était de pouvoir les accompagner plus précisément Les Locaux-Moteurs ont permis de lever les freins psychologiques et administratifs qu'une démarche projet peut entraîner pour les ménages les plus fragiles »

Opérateur Habitat

Les points forts de la méthodologie « Locaux-Moteurs » résident dans :



- ✓ **Les habitants-relais** : ceux-ci abordent une posture bienveillante et neutre. Leur posture de pair et leurs réseaux de connaissances permettent un contact plus personnalisé avec les ménages et une collecte d'informations plus complète,
- ✓ **Sa complémentarité avec le travail effectué par l'opérateur Habitat** : les Locaux-Moteurs ne remplacent pas l'opérateur, mais viennent l'appuyer sur le terrain. Un travail partenarial est effectué en continu,
- ✓ **Le portage politique du projet** : les Locaux-Moteurs viennent s'inscrire dans la dynamique insufflée par une collectivité locale. Ce portage politique est un préalable indispensable à l'intervention de l'association sur le territoire.



4

UN DISPOSITIF AGILE ET ADAPTABLE

Modèle économique hybride

Le modèle économique des Locaux-Moteurs est agile et adaptable selon les besoins des collectivités. A ce jour, l'association intervient selon deux modalités :

- **Une prestation dans le cadre du code des marchés publics** : l'association intervient en prestation auprès de la collectivité. Elle peut s'adosser à un opérateur Habitat avec qui elle répond à un marché public dans le cadre d'une OPAH, d'une OPAH-Ru ou du PIG. Les Locaux-Moteurs font partie de la méthodologie d'action de l'opérateur habitat et sont intégrés dans le cahier des charges en tant que co-traitants ou sous-traitants.
- **Une intervention dans le cadre d'une subvention publique et/ou privée**, via une réponse à un appel à projet par exemple ou par sollicitation d'un organisme. C'est ainsi que le dispositif Locaux-Moteurs s'est déployé sur la communauté de commune de Poher Communauté en Bretagne, à la demande de la Fondation Abbé Pierre.

Exemple



Pour un territoire de 10 000 habitants :

40 000 €

pour une mission de 18 mois dont 14 mois de porte-à-porte par 3 habitants-relais et un poste de coordination.

Essaimage personnalisé et diffusion à plus grande échelle

Les Locaux-Moteurs ont pour ambition de continuer à se déployer pour répondre également aux nombreuses sollicitations tout en gardant à l'esprit la volonté de rester « agile » dans le fonctionnement au quotidien. En effet, garder les liens de proximité est un élément clé de la méthodologie Locaux-Moteurs. Ainsi, deux modes de diffusion de la méthodologie sont envisagés :

- **Poursuivre les interventions en direct de l'équipe de coordination Locaux-Moteurs** : cette équipe souhaite poursuivre son intervention dans les collectivités locales du Maine-et-Loire et au-delà selon les modalités d'intervention déjà utilisées et citées ci-dessus. La problématique Habitat demeure pour les Locaux-Moteurs une thématique centrale et l'équipe souhaite continuer de travailler à une optimisation du recours aux dispositifs Habitat existants. Des réflexions sont en cours quant à l'élargissement de l'intervention des Locaux-Moteurs autour du non-recours aux droits sociaux, accentué par la dématérialisation des services publics.

- **Transférer le savoir-faire et la « marque » Locaux-Moteurs à des structures locales pour répondre notamment à des sollicitations de territoires éloignés géographiquement** : afin d'accroître les retombées positives de son modèle, l'association souhaite essayer sa méthode, sans perdre la clé de la proximité. Ainsi, l'association s'appuie sur une structure locale – collectivité locale ou structure de développement local, une association de type centre social par exemple. Celle-ci, après la signature d'une charte d'engagement à respecter les valeurs du projet, devient porteuse de la mission.

L'association dispense des temps de formation à cette nouvelle structure et s'assure du respect et de la bonne réalisation du projet. La méthodologie, les supports pédagogiques ainsi que les outils de travail et de communication sont alors transmis à la structure locale labellisée qui peut ainsi intervenir sur son territoire (cf annexe 3).

Dans ces perspectives de développement, l'association a l'ambition de s'adosser à des démarches/ des dispositifs existants ; c'est le cas du programme SLIME porté par le CLER.



–
Question à Claudine Pézeril,
fondatrice des Locaux-Moteurs :

**«Comment la démarche
Locaux-Moteurs pourrait
s'inscrire dans un
programme Slime ?»**

La méthodologie proposée par le programme Slime est en accord avec celle des Locaux-Moteurs, puisqu'il s'agit de repérer les ménages en situation de précarité énergétique et de les accompagner vers des solutions adaptées. Une collectivité qui s'inscrit dans un programme Slime pourrait faire appel aux Locaux-Moteurs en complément des autres structures intervenant auprès des ménages pour élargir les catégories de ménages repérés et accentuer le soutien renforcé des ménages.

Par ailleurs, les Locaux-Moteurs détectent assez souvent des situations d'habitat indigne qui n'auraient pas été identifiés autrement, ce qui est assez complémentaire avec le dispositif Slime et l'accompagnement renforcé qu'il propose.

Ce qui compte avant tout est la dimension humaine et les manières de rejoindre les habitants. Cela suppose d'échanger avec eux pour lever les freins qui s'opposent à leur action par tous les moyens possibles.



Association Les Locaux-Moteurs
458 bis, rue Saint Léonard
49000 ANGERS

07 68 85 64 88 - contact@locaux-moteurs.fr
www.locauxmoteurs.fr
SIRET : 819 256 637 00011

ANNEXES

- 1: Flyer de recrutement Locaux-Moteurs
- 2: Fiche-logement
- 3: L'essaiage de l'action Locaux-Moteurs Formation-action

RESSOURCES

- CLER, réseau RAPPEL, Compte-rendus de la Rencontre nationale des acteurs engagés contre la précarité énergétique 2021, «Atelier 1 : L'accompagnement des ménages en précarité énergétique à travers la mobilisation d'habitants relais», 14 décembre 2021
- Réseau RAPPEL, «Portrait de membre : Claudine Pézeril, coordinatrice de l'association Les Locaux-Moteurs», publié le 28 juin 2021
- Réseau RAPPEL, webinar n°21, «Les Locaux-Moteurs, un réseau d'habitant.e.s pour soutenir l'accès au dispositif d'amélioration énergétique des logements», le 23 février 2018

Annexes

Annexe 1 : Flyer de recrutement Locaux-Moteurs

Annexe 2 : Fiche-logement

**Annexe 3 : L'essaimage de l'action Locaux-Moteurs
Formation-action**



Les Locaux-Moteurs recrutent !

DEVENEZ HABITANT-RELI ET PARTICIPEZ À FACILITER L'ACCÈS AUX DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

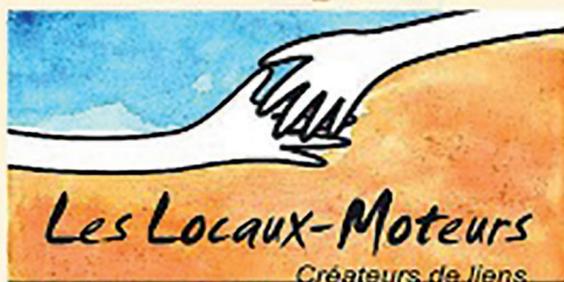
Je fréquente plusieurs milieux professionnels, sociaux, culturels.

Je cultive la discrétion et l'écoute.

J'aime échanger, tisser des liens avec mon entourage.

Je connais bien ma commune et ses ressources.

L'entraide et la cohésion sociale sont importantes pour moi.



📍 Sur (nom de la commune)

- ✓ Mission d'utilité sociale
- ✓ Formation assurée
- ✓ CDD, poste à temps partiel, revenu d'appoint

Candidature à adresser à :

Monsieur le Président de l'association "Locaux-Moteurs"
458 bis rue Saint Léonard
49 000 ANGERS

ou contact@locaux-moteurs.fr

Avant le .../.../.... - joindre CV et lettre de motivation

Se renseigner au 07 52 05 88 19
ou sur www.locauxmoteurs.fr

logos partenaires

Annexe 2 : Fiche logement

LOGO

LOGO

FICHE INFORMATION LOGEMENT

(document complété avec le ménage lors de la visite du Locaux-Moteur, dans le cas de besoins de travaux avérés, et transmis à l'opérateur Habitat)

Renseignée par :

Date :

PROJET D'AMELIORATION ENERGETIQUE ET/OU D'ADAPTATION D'UN LOGEMENT

LE DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail :

Téléphone fixe :Téléphone portable :

Vous êtes : propriétaire occupant locataire (public, privé) logé à titre gratuit

Est-ce votre résidence principale ? Oui Non

Année de construction : Date d'acquisition :

Nombre de personnes occupant le logement ? Dont personnes à charge :

Salarié du secteur privé Oui Non

Votre revenu fiscal de référence est-il inférieur à l'une des catégories du tableau ?

Oui Non

Si OUI : Modestes Très Modestes

Tableau des plafonds du revenu fiscal de référence au 1er janvier 2022

Nombre de personnes composant le ménage	PROPRIETAIRES OCCUPANTS TRES MODESTES	PROPRIETAIRES OCCUPANTS MODESTES
1	15 262 €	19 565 €
2	22 320 €	28 614 €
3	26 844 €	34 411 €
4	31 359 €	40 201 €
5	35 894 €	46 015 €
Personne supplémentaire	4 526 €	5 797 €

LES PROBLEMES RENCONTRES :

- Logement difficile à chauffer
 - Équipement de chauffage ou d'eau chaude ancien
 - Chaudière en panne
 - Humidité, moisissure
 - Menuiseries anciennes
 - Logement non adapté (accès, sanitaires, ...)
- Autres (préciser) :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DU LOGEMENT :

Menuiseries : <input type="checkbox"/> Simple Vitrage <input type="checkbox"/> Double vitrage
Chauffage : <input type="checkbox"/> Gaz naturel <input type="checkbox"/> Autre gaz <input type="checkbox"/> Fuel <input type="checkbox"/> Électrique <input type="checkbox"/> Autre
Les combles sont-ils isolés ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui, en partie <input type="checkbox"/> Non
Les murs sont-ils isolés ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui, en partie <input type="checkbox"/> Non
Type de Ventilation : <input type="checkbox"/> Naturelle (grille d'aération) <input type="checkbox"/> Mécanique (VMC, VMI)

LE PROJET TRAVAUX

Si vous êtes retraité (s), votre caisse de retraite :

Signature du demandeur :

Cette fiche permet de vérifier l'éligibilité de votre projet à un accompagnement technique et financier gratuit pour les aides de l'OPAH, elle peut être transmise à XXX en charge de cet accompagnement.

Mention de XXX sur le RGPD :

« *Loi informatique et libertés : Les données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné au bon traitement de votre dossier. Conformément au règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (Règlement Général sur la Protection des Données) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, d'opposition, de suppression, de limitation et de portabilité de vos données. Vous pouvez à tout moment exercer ces droits en écrivant à Adresse opérateur habitat »*

Annexe 2 : L'essaiage de l'action Locaux-Moteurs / Formation-action

Formation-action

(en cours de construction)

Formule proposée par l'association Les Locaux-Moteurs à une collectivité locale/une structure de développement local/association souhaitant s'approprier et internaliser la méthode Locaux-Moteurs.

Objectifs : appliquer la méthode d'intervention des Locaux-Moteurs sur son territoire : une démarche d'aller-vers s'appuyant sur des habitants-relais pour lutter contre le non-recours aux politiques habitat

La proximité étant un des éléments clés de la méthode Locaux-Moteurs, cette formation vise à transmettre la méthodologie éprouvée à une structure locale qui, une fois labellisée mettra en place celle-ci sur son territoire.

Objectifs pour la structure locale :

→ Comprendre les enjeux du non-recours et de la précarité énergétique, appliquée au territoire

→ Appréhender le rôle et la valeur-ajoutée des Locaux-Moteurs dans un programme habitat et les liens entre les partenaires – habitants-relais, opérateur, collectivités.

→ S'approprier la méthode d'intervention des Locaux-Moteurs (aller-vers, porte à porte, posture de pair) et les missions de coordination.

→ Appréhender le recrutement, la formation et le management d'une équipe d'habitant-relais.

→ Disposer de la boîte à outil Locaux-Moteurs : outils de communication, de suivi, d'évaluation, fiches de poste

Évaluation et Certification :

A l'issue du DEFI 3, la structure locale est en mesure de mettre en place une équipe Locaux-Moteurs sur son territoire.

Elle devient labellisée Locaux-Moteurs et est habilitée à utiliser les outils, les méthodes et les ressources de l'association.

Signature d'une charte de valeurs et d'engagements.

Le parcours de la formation-action :

